



Rencontre des membres des Conseils Consultatifs de Quartier brestois

Synthèse des ateliers

26 Mars 2010

Parc des expositions de Penfeld

Au total environ cent membres des CCQ ont participé à cette rencontre : Bellevue (11), Brest Centre (27), Europe (12), Lambézellec (14), Quatre Moulins (11), Saint Marc (9), Saint Pierre (15). A signaler également la présence de Mme Céline Braillon du Ministère du Développement Durable, intervenante dans le cadre du Salon et qui avait souhaité être présente à la rencontre des CCQ.

La rencontre s'est insérée judicieusement dans le cadre du salon du Développement Durable. Il semble que des membres des CCQ soient venus en avance pour découvrir le salon, d'autres sont venus le samedi. Lors du débat du vendredi après-midi sur la démocratie de proximité organisé par le Cg29, la plus grande partie des participants étaient membres des CCQ brestois, d'autres ont participé à la visioconférence avec Kiel.

Pour la rencontre elle-même, les participants se sont répartis dans les ateliers organisés autour des thématiques suivantes :

- Le rôle des CCQ et de leurs membres
- L'organisation du conseil consultatif de quartier
- Les centres d'intérêt des différents CCQ

Objectifs :

Apporter une réponse aux conseillers qui se posent cette question.

Commencer à établir une base commune d'adhésion pour les conseillers.

Définir plus finement le « périmètre » d'intervention des conseillers et des conseils, là où il y a pertinence de leurs interventions et de leurs initiatives.

Thèmes abordés:

- Positionnement du CCQ par rapport aux associations ou autres acteurs de quartier : spécificités et complémentarités, place et rôle des équipements de quartier dans les CCQ, ...
- Quel rôle pour les membres des CCQ dans l'écoute des habitants et le relais vers la collectivité
- Quelles autres initiatives possibles pour les CCQ : solidarité, inter générations, citoyenneté, ...
- L'animation de quartier : est-ce que l'animation s'intègre dans le rôle du CCQ ?
- Place et rôle des membres des CCQ siégeant dans des comités de pilotage des grands projets

Objectifs :

Permettre aux conseillers consultatifs, aux élus et aux services d'améliorer le fonctionnement tant en interne de chaque CCQ (règlement intérieur ...), qu'en inter quartiers (groupe thématique ou instance inter bureaux), que dans la relation avec les élus et services (charte, circuit de validation des thèmes de travail, contribution aux délibérations...)

Thèmes abordés:

- Fonctionnement général des différents CCQ : comment on communique avec les habitants (liaison avec la presse, journaux de quartier, site Internet)
- Fonctionnement général des différents CCQ : Les rôles des différents acteurs et instances.
- Relation des CCQ vers la Collectivité : initiative – développement, quels types de projets, comment le CCQ peut-il être le relais de projets d'habitants, quel processus de validation de la demande par la collectivité, le suivi du projet, qui fait quoi (CCQ, élus et services)
- Relation de la Collectivité vers les CCQ : concertation/consultation (saisine), comment cela fonctionne, quand solliciter les CCQ, quels retours suite aux contributions, formalisation, ...
- *Fonctionnement général des différents CCQ : moyens financiers et techniques (cet atelier ne s'est pas réuni faute de participants)*

Objectifs :

Faire se rencontrer des membres des conseils consultatifs de quartier travaillant sur des mêmes thèmes mais dans des quartiers différents : se connaître, les projets en cours, les coopérations possibles

Thèmes abordés :

- Culture, animation, patrimoine
- Travail entre quartiers ou sur l'ensemble de la ville
- Communication vers les habitants, ...
- Urbanisme et Grands Projets
- Cadre de vie, environnement, ...
- Déplacements, ...

Le rôle des CCQ et des membres des Conseils

« Positionnement du Conseil Consultatif de Quartier par rapport aux associations ou autres acteurs de quartier. »

Les échanges commencent sur les différences de pratiques entre les quartiers et le partage d'expériences sur le rôle et la place et du CCQ des autres acteurs de quartier.

Ainsi, au centre ville : le CCQ travaille avec le PL Sanquer pour une animation mais ce dernier joue plutôt un rôle d'aide par le biais de prêt de matériel, mise à disposition de bénévoles...

Toutefois, les relations avec certains partenaires ne sont pas toujours simples, les volontés de partenariat peuvent être perçues comme de la concurrence (ex avec le PL Guérin), comme si l'association et le CCQ étaient en compétition.

A Saint-Marc : le CCQ est à l'initiative des animations et travaille en collaboration avec les partenaires du quartier en fonction des animations. Cela se passe globalement bien et cela semble possible parce que le CCQ n'a pas pris la place d'un comité des fêtes. De plus, le partenariat est une habitude dans le quartier (avant les animations étaient organisées par un collectif qui regroupait des commerçants, des associations, des écoles, des habitants, une fédération, la mairie...)

Dans le quartier de l'Europe : sensation que le CCQ joue un rôle dans la création d'une identité de quartier et non plus dans la cohabitation des différents secteurs. Cela se fait à travers des temps comme un travail commun de la mairie et du CCQ sur une rétrospective historique, des animations, des visites du quartier. Tout le monde apprend ainsi à se connaître.

A Lambézellec : pour faciliter les liens avec les partenaires, les réunions plénières se tiennent dans les différents équipements de quartier . Il en est de même à Saint-Marc.

Dans un deuxième temps, les discussions débouchent sur le questionnement : « Comment créer des liens avec les partenaires ? »

Certains conseillers consultatifs regrettent que, pour ce mandat, il n'y ait plus de collègue des associations. En effet, ils pensent que cela simplifierait les liens et que les personnes qui représentaient les associations n'intervenaient pas qu'à titre individuel mais également au nom de leur association.

En conclusion : si des disparités existent en ce qui concerne les relations entre les CCQ et les autres acteurs en fonction des quartiers, d'un commun accord les participants pensent qu'il est nécessaire de faire du lien avec les partenaires.

Mais comment réussir à créer ce lien ? quelques propositions ont été avancées :

Commencer par un projet qui peut fédérer sur un quartier ou tous (CCQ et partenaires) peuvent avoir un intérêt commun à travailler ensemble. Il semble que des expériences comme « voisin'âge », ou la prise en compte des personnes âgées ou les relations intergénérationnelles puissent être des sujets qui rassemblent.

Mais comment faire pour convier ces acteurs et qu'ils viennent ? La mairie de quartier peut être l'intermédiaire légitime du quartier.

Cela peut résoudre les questionnements formulés comme :

- Qui doit aller vers qui ?
- Qui peut savoir quelles sont les missions, les projets des autres acteurs, les réseaux qui existent ?

Tous les CCQ souhaitent développer du partenariat en respectant l'autonomie de tous pour réfléchir à différents sujets. Volonté de faire du lien pour travailler ensemble par l'intermédiaire de la mairie de quartier et réfléchir à un sujet fédérateur.

Un meilleur pilotage par la Mairie devrait permettre une plus grande coopération entre les CCQ et les structures de quartier.

Un recrutement complémentaire de nouveaux membres des CCQ proches des associations permettrait de renouer des liens entre associations et CCQ.

« QUEL RÔLE POUR LES MEMBRES DES CCQ DANS L'ÉCOUTE DES HABITANTS ET LE RELAIS VERS LA COLLECTIVITÉ ? »

L'animatrice de l'atelier a tout d'abord rappelé les éléments contenus dans la loi :

Titre : de la Démocratie de proximité ;

Chapitre : Participation des habitants à la vie locale : "Les conseils de quartiers peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville".

Le co-animateur a ensuite illustré la question en décrivant le travail de concertation qui a été mené sur le quartier de Lambézellec dans le cadre du réaménagement du jardin de Kérinou. Cette concertation a permis, au fil des échanges entre le CCQ, les élus, et le service espaces verts, de reconsidérer le projet et de lui donner une ampleur qui n'était pas prévue initialement : intégration de jardins familiaux, d'un espace plantes médicinales, d'un espace PMR, d'espaces jeunes.

Afin de toucher un maximum d'habitants, le CCQ a mené une vaste enquête (menée auprès des habitants, de résidences de personnes âgées...) qui a permis de recueillir environ 200 réponses. Les conclusions de l'enquête, regroupées dans un rapport détaillé ont été adressées à la collectivité.

Tout au long de la procédure de concertation, des informations sur l'évolution du dossier ont été données aux habitants à travers le journal de quartier.

Le projet prévoit également de poursuivre la réflexion par un travail avec les futurs résidents de l'îlot Bonne Nouvelle.

Grâce à cette concertation, le CCQ pense que le jardin devrait être mieux approprié par tous, visible et ouvert à un maximum d'habitants.

Commentaires à partir de cette expérience

L'enquête réalisée par un CCQ : quel apport ? Elle permet de valider les projets par un groupe représentatif d'habitants. Dans le cas du jardin de Kérinou, toutes les idées recueillies dans l'enquête n'ont pas été reprises à la lettre par la collectivité : redonner vie au circuit d'eau, théâtre de verdure... mais les souhaits ont été pris en compte autant que possible. La technique de l'enquête a également été utilisée par le CCQ de Saint Pierre. Une enquête d'usage a été réalisée au porte à porte sur un

projet. Aux Quatre Moulins, une enquête a été bloquée en amont par la collectivité car elle pouvait susciter des idées trop coûteuses, et donc non réalisables. D'où la nécessité de cadrer à minima les enquêtes en amont de leur diffusion.

Le travail qui a été réalisé à Lambézellec par les membres du CCQ a requis une grande disponibilité, « c'est un travail de semi-professionnel ou de retraité ». Les idées viennent en général des gens qui ont du temps. Ces personnes ne sont pas toujours représentatives. C'est difficile d'être à l'écoute des habitants. Les membres des CCQ rencontrent 4/5 voire 10 personnes. A partir de ces chiffres peu significatifs, peuvent-ils s'autoriser à dire « les habitants pensent que... ? »

Un participant a un avis divergent sur la question : « Pour moi, c'est le rôle des politiques d'être à l'écoute des habitants. Les membres des conseils de quartier deviennent les adjoints des élus ».

Comment recueillir les autres idées ? A Lambézellec, la question s'est également posée sur un autre thème : la voie de contournement de Lambézellec : expression de quelques uns = expression d'un quartier ?

Ce cas précis du jardin de Kérinou montre l'intérêt du CCQ en tant que « passerelle d'idées des habitants aux élus et aux services ». Il faut que l'ensemble des idées, des sensibilités, puissent remonter sans censure.

L'écoute des habitants : L'information passe comment ? Car le bouche à oreilles ne fonctionne pas toujours. Il faut trouver le bon moyen, le bon lieu pour toucher les habitants.

L'expérience de Brest centre est relatée : Le contact avec les habitants se fait via des référents de secteurs. Le quartier de Brest centre a été divisé en 9 secteurs au sein desquels un référent, membre du CCQ a été affecté. La personne référente assure la fonction de passerelle de l'information. Une plaquette comportant notamment l'adresse des référents est actuellement en cours de conception. Ces informations figureront également sur le site Internet des CCQ de Brest centre. Une autre idée est lancée : indiquer les coordonnées de membres des CCQ (vice-présidents, bureau, référents de secteurs...) dans un encart du journal Sillage.

Dans le quartier de l'Europe, l'information aux habitants se fait par le biais d'affiches confiées aux gardiens de BMH. Dans ce quartier, outre divers sujets abordés par le CCQ (patrimoine – visites de lavoirs, implication dans le projet 1000 danseurs...) le CCQ participe au lien entre les habitants et la mairie de quartier dans le cadre des travaux importants liés à l'opération de renouvellement urbain et au tramway.

A Saint Pierre, les membres du CCQ sont allés vers les associations, les maisons de retraite... afin de se faire connaître. Une autre occasion se présentera prochainement : la fête de la musique dont une partie sera organisée cette année sur le quartier de St Pierre.

Conclusion : le groupe pense qu'il reste encore des choses à faire, à mettre en place, pour améliorer l'écoute des habitants. Mais on peut d'ores et déjà s'inspirer des expériences relatées dans ce groupe. Reste à imaginer des solutions pour partager les expériences. Les CCQ manquent d'outils afin de mettre en commun, de formaliser les idées des uns et des autres dans le respect de la démocratie participative, de la charte... Entre les habitants, les services et les élus existe une passerelle (d'idées, d'informations, de consultation...) qui s'appelle LE CCQ !

Le groupe tient aussi à saluer l'excellent travail réalisé par les IDP.

« Rôle des CCQ et des membres des conseils : quelles autres initiatives possibles pour les CCQ : solidarité, inter générations, citoyenneté... et les centres d'intérêt des membres des CCQ : partage d'expériences : citoyenneté, solidarité..... »

Difficile sur certains quartiers d'aborder ces questions :

- Absence d'animateur ou difficulté pour les animateurs à conduire des réunions de commissions difficiles (notion de respect/d'écoute, intérêt général et intérêts particuliers)
- Constat de la difficulté à monter des projets : aspects réglementaires, non-connaissance de projets associatifs dans les mêmes domaines...
- Difficulté à se positionner dans leur rôle, à connaître les limites d'intervention (entre travail administratif, consultation, concertation). Cependant, pour certains participants, les CCQ ont à porter un avis collectif par rapport à une demande sociale. Les CCQ peuvent initier des projets sur cette thématique, créer du lien entre les associations en initiant des rencontres notamment.

Propositions :

- Favoriser la rencontre entre CCQ et acteurs de quartier pour définir les modalités de collaboration : fixation des objectifs avec le souci de ne pas travailler en parallèle mais avec.
- Le CCQ peut avoir un rôle de facilitateur entre les associations, de lien entre les besoins des uns et les ressources des autres.
- Changer de lieu de réunions de la commission pour se faire connaître dans différents lieux du quartier (plus facile quand les membres sont issus d'associations et appartiennent à des réseaux)
- Améliorer l'information sur les projets et réalisations : édition d'une lettre d'information inter-CCQ pour connaître les sujets traités par les quartiers ou au moins les ODJ des réunions plénières 3fois/an. Quelle place pour les CCQ dans le bulletin municipal Sillage ?
- Intégrer dans toutes les commissions la réflexion autour de l'intergénérationnel et des déplacements des personnes âgées
- Rôle du CCQ : informer les personnes âgées et faire comprendre les projets des associations.
- Essayer de fédérer les associations autour de moments conviviaux.

Présentation des projets de quartier

- **Bellevue** : 2 projets présentés en réunion plénière : résidence de personnes âgées valides et maison du handicap avenue Le Gorgeu. Il s'agit de réunions d'information qui permettent d'échanger sur la mixité générationnelle, les risques de ghettoïsation en concentrant sur un espace des personnes présentant les mêmes problématiques, sur l'accessibilité pour tous à de tels équipements ...avec cependant le sentiment que l'avis du CCQ a peu d'impact sur des projets privés. Mais, depuis 2003, il y a une amorce de réflexion propre au CCQ.
- **Europe** : la commission travaillant sur l'isolement des personnes âgées a participé à l'établissement d'un diagnostic à partir duquel plusieurs axes de travail ont été définis dont l'un sur l'accessibilité de l'espace public. La commission a associé celle de la voirie pour examiner ensemble les cheminements des personnes âgées de leur domicile vers les lieux du quartier (commerces, cimetière...), relever les dysfonctionnements et établir des propositions de travaux.
- **Saint-Marc** : la commission animation-vie de quartier a proposé plusieurs animations au cours de l'année : journée de juin : comment vivre sa retraite ; concert de Keruscun en septembre ; exposition à la chapelle et animation favorisant l'intergénérationnel avec une prise en compte des personnes âgées pour leur permettre l'accès à la manifestation et une participation des écoles. La mixité et l'intergénérationnel sont au cœur du projet d'animation.

- **Saint-Pierre** : une commission citoyenneté divisée en trois sous-groupes (jeunes, personnes âgées et animation) : organisation d'une bourse aux plantes à la Cavale-Blanche avec pour but de favoriser l'intergénérationnel, fête de la musique au parc d'Eole. Difficulté : comment joindre les personnes isolées à domicile ?
- **Centre-ville** : plus d'animateur actuellement. Souhait de rencontrer les associations qui s'occupent des laissés pour compte.
- **Lambézellec** : la commission ne se réunit plus, aucun des projets n'a abouti et ceci pour de multiples raisons : des objections d'ordre administratif, une difficulté à trouver la place du CCQ par rapport aux associations.

« Est-ce que l'animation s'intègre dans le rôle des CCQ ? »

Le début de l'atelier commence par un état des lieux du fonctionnement des fêtes de quartier et de l'implication des CCQ dans ces temps forts. Le constat est rapidement fait : chaque quartier a une manière différente de fonctionner et d'organiser ses fêtes. Ceci dépend souvent de l'histoire et des habitudes qui s'y sont installées.

Ex : Le CCQ Brest Centre interpelle des structures pour monter des temps forts, le CCQ Saint Marc reste pilote des événements mais collabore avec les équipements ; le CCQ Saint Pierre travaille en partenariat avec les structures...

Les positionnements sont différents mais chaque CCQ souligne l'importance de travailler en partenariat avec les équipements et associations de quartier.

Certains CCQ pensent qu'ils sont surtout présents pour impulser des moments forts, créateur de lien sur le quartier. Les équipements et associations locales sont ensuite relais et pilotes de ces événements du fait de leur technicité et expertise.

D'autres souhaitent que le CCQ soit pilote et présent sur les temps forts, à long terme.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'organisation figée. Il n'y a pas de main mise sur les fêtes de quartier. L'important est que les fêtes soient celles du quartier et issues de collaborations et partenariats entre les acteurs de proximité.

Il est noté que certaines structures sont réticentes à l'approche des CCQ sur les fêtes ce qui peut créer des frustrations.

Il est noté la difficulté pour certains CCQ de porter des projets car l'organisation repose souvent sur 2 ou 3 membres de CCQ, d'où l'importance du CCQ de travailler avec les autres.

Il est préconisé de rester sur des fêtes de taille humaine et « humble », l'important étant avant tout de créer de la cohésion sociale.

En terme de visibilité, il est également préconisé de créer un « communiquant » par CCQ afin d'être mieux repéré dans la presse.

Les CCQ souhaitent poursuivre ces réflexions sur « l'animation » à l'échelle interquartier afin de continuer cet échange d'expérience.

A la question « Est-ce que l'animation relève du rôle des CCQ », la réponse apportée est « oui ». Les CCQ ont une expertise de quartier, ils sont vecteurs de lien pour construire des fêtes collectives de proximité.

« Place et rôle des membres des CCQ qui siègent dans les Comités de pilotage des Grands Projets »

Définitions

Au démarrage, dans le groupe, il y avait confusion entre Comité de pilotage, groupe de travail. . et aussi ateliers thématiques (type Fontaine Margot : ateliers déplacements, vie du quartier).

Communication :

Les informations réunies lors de ces comités ne semblent pas toujours bien diffusées(ou lues) dans les différents CCQ

On peut noter que deux axes de communication sont utilisés : les plénières et les comptes rendus diffusés.

Rôle du CCQ dans le Comité de pilotage :

Relais entre les habitants (doléances recueillies lors de groupe de travail, présentations publiques, ateliers thématiques, enquête de terrain..) en cherchant à bien différencier les souhaits collectifs et individuels.

Place d'un membre de CCQ dans le Comité de pilotage :

La communication entre les membres du CCQ et le reste du comité (élus, services techniques..) est ressentie positivement. Les débats d'idées sont, dans ce contexte, bien accueillis, avec un temps de parole respecté. Le représentant du CCQ, semble reconnu au sein des comités.

Cependant, il faut faire attention à ce que le représentant du CCQ parle au nom de tous et non à titre personnel.

A titre indicatif, le CCQ est représenté par 3 représentants de Brest Centre pour les halles Saint Louis, 2 représentants de Brest Centre pour le port de commerce, 2 représentants de Brest Saint-Pierre pour la Fontaine Margot

Comment est choisi le représentant du CCQ dans les Comités

La désignation se fait de façon collégiale au sein des bureaux (pilotes de la commission grands projets, membres du bureau ou membres du CCQ)

Remarques diverses

Déséquilibre dans la représentativité des quartiers au sein des comités de pilotage (ex : 1% culturel Tram où la présence de Brest centre est forte par rapport aux autres quartiers)

On retrouve les mêmes personnes dans différents comités (présence abusivement appelée « cumul de mandat »)

Les grands projets des différents quartiers sont souvent mal connus des CCQ des autres quartiers

Une représentante du conseil de quartier de Brest Centre a fait part de son souhait que les représentants des conseils de quartier fassent partie de comités autres que les projets d'urbanisme (groupe de travail sur la place de la Liberté.)

L'organisation du conseil de quartier, les acteurs, le fonctionnement

« Comment on communique avec les habitants (liaison avec la presse, journaux de quartier, sites Internet, ...) »

Objectifs de la réunion :

- Dresser une liste des outils utilisés pour communiquer avec les habitants ; avantages, inconvénients, efficacité, difficulté de mise en œuvre, ... afin de partager les expériences et de définir des mesures ou pratiques facilitant leur emploi.

Communiquer avec les habitants

- Objectifs : se faire connaître, montrer à travers nos réalisations à quoi peut servir le CCQ, recueillir les avis des habitants en utilisant différents moyens et supports pour toucher le plus largement possible (lettre de quartier, site Internet, mise en place de référents de « secteurs », participation aux visites de l'adjoint au Maire avec une préparation commune avec la mairie de quartier, plaquettes)
Charte de publication Brest Centre

Outils mis en œuvre dans les différents quartiers

Outils mis en œuvre	Les + et les -
Utilisation ou travail de partenariat avec des journaux de quartier ou journal CCQ	<p>Ils ont en commun de permettre aux CCQ de faire connaître leurs activités sur un support accessible dans le quartier.</p> <p>Plusieurs démarches sont à l'œuvre dans les quartiers brestois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des membres de CCQ sont à l'origine de la création d'un journal mais celui-ci a pris son autonomie • des membres des CCQ se sont intégrés à des comités de rédaction de journaux de quartier existants • un CCQ a créé sa propre Lettre de quartier <p>Les avis sont partagés (parfois assez tranchés) sur la place que devraient avoir les CCQ au sein de ces journaux. La question de la prise en charge du coût a été évoquée.</p>
Référents de quartier	<p>Expérimenté sur un quartier, l'objectif est d'être à l'écoute de son secteur de vie, de faciliter le lien entre les habitants et la Mairie de quartier, de suivre les projets du secteur. Les référents participent à la préparation des visites de quartier de l'adjoint au Maire et bien souvent l'accompagne. C'est une autre occasion de rencontrer les habitants et de nouer des contacts avec eux.</p> <p>Organisé par secteurs, ils diffusent la Lettre du CCQ sur leur quartier, ils sont parfois présents sur le marché et souvent en lien avec l'équipement de quartier.</p>
Visites de quartier : questionnaire, plaquette, présence de membres du CCQ ou des pilotes de groupes de travail, fiche action en support	<p>Dans la plupart des quartiers, des membres des CCQ accompagnent l'adjoint dans sa visite de quartier. Parfois ils sont associés à la préparation. Cette participation est plutôt bien perçue par les membres des CCQ. Elle permet de faciliter un lien avec les habitants et légitime leur place comme interlocuteur de la Mairie de quartier.</p> <p>Selon les quartiers la participation peut s'étendre en amont ou en aval, par la rédaction de comptes rendus pour les journaux de quartier, la rédaction de fiches qui seront vues ensuite avec les IDP ou par la proposition de fiche-action à l'initiative du CCQ....</p>
Panneaux présentant les CCQ et expliquant leur activité.	<p>Cette modalité a, semble-t-il, été peu mise en œuvre. Elle pourrait permettre de faire connaître le CCQ et son action en disposant ces panneaux soit lors</p>

	de manifestations soit dans des équipements accueillant du public. La question de la prise en charge du coût de réalisation a été soulevée.
Permanences des membres des CCQ	Plusieurs quartiers ont expérimenté cette méthode qui ne semble pas donner de résultats probants car peu de personnes se déplacent pour venir rencontrer les membres des CCQ. Plusieurs aspects ont été avancés : <ul style="list-style-type: none"> • Les locaux : est-ce que venir dans une Mairie de quartier est une démarche facile, la question s'est posée de façon peut-être plus criante sur le centre ville. • L'information sur ces permanences : comment faire connaître ces temps de rencontres, divers méthodes ont été tentées ... relais avec la presse, affichette dans les commerces • Aller vers plutôt qu'attendre : permanence dans une maison de retraite, sur un marché, dans un espace associatif... • Permanence mais avec un objet précis : construction d'un avis sur un projet ou un aménagement, lors d'une enquête publique, ...
Animations vecteurs pour se faire connaître : visite, balade, bourses aux plantes, fête de la musique, fête du chocolat, 1000 danseurs, café compost	Plusieurs quartiers ont cité comme moyen de se faire connaître et d'aller à la rencontre des habitants, les animations qu'ils mettent en place ou celles auxquelles ils participent
Trombinoscope par secteur exposé à la Mairie de quartier, sur le site et dans le journal de quartier	Cet outil permet de visualiser qui sont les membres du CCQ d'un quartier et permet de donner les moyens d'entrer en contact avec eux. Interrogation sur la durabilité des supports, compte tenu d'une part du temps pour se faire connaître, et parfois d'un certain turn-over chez les membres des CCQ.
Sillage	un support intéressant car distribué à (presque) tout le monde : expliquer ce qu'est le CCQ et son rôle. Si Sillage a bien présenté les Conseils Consultatifs de quartier, il semble que la collaboration Sillage-CCQ soit à définir.
Radio	Pas ou peu expérimenté
Les habitants sont-ils invités aux plénières et est-ce souhaitable ?	Un moyen de faire connaître l'activité des CCQ serait d'ouvrir les séances au public. Pour l'instant cela n'a pas été essayé, par contre des groupes de travail ont été ouverts pour favoriser la participation d'habitants du quartier. Plusieurs quartiers invitent les correspondants des journaux à leur plénière (ou leurs envoient un CR ...).
Lettre CCQ interne existant préalablement au renouvellement	Une lettre avait mis en place lors de la précédente période des CCQ. Elle avait pour ambition de faire un lien entre les différents quartiers et de donner à voir ce qui s'y passait ... la difficulté est rapidement devenu la recherche de personnes pour rédiger des articles
Sites CCQ	Un peu dans le même questionnement que pour les journaux de quartier (porté par un CCQ ou porté par une association spécifique) avec en plus l'existence des sites www.participation-brest.net et www.ccq-brest-centre.net . L'échange n'a pas été très approfondi compte tenu du temps.
Réunions publiques	Les réunions publiques sont des occasions de faire connaître l'existence des CCQ lors de la prise de parole de certains de ses membres.

Communiquer avec la presse :

Il a été proposé aux participants de l'atelier d'échanger sur les relations avec la presse à partir de quelques interrogations, fruits de l'expérience de certains CCQ : qui rencontre les journalistes ? Au nom de qui ? Peut-on tout diffuser ? Quelles règles fixées ? Faut-il les inviter aux réunions plénières, aux groupes de travail, ... Quels outils ont été mis en place ?

Pour tous, l'intérêt de travailler avec la presse locale (Ouest France et le Télégramme) est d'expliquer ce que le CCQ fait dans son quartier. C'est pour cette raison que dans plusieurs quartiers la presse est invitée aux réunions plénières et aux différentes manifestations menées par le CCQ. Par contre, bien souvent c'est le CCQ qui transmet des éléments aux journalistes, voire qui rédige les articles pour des correspondants absents.

A noter que de toute façon, la presse a la liberté de publier ce qu'elle veut.

Le car du Télégramme qui stationne régulièrement dans les quartiers est un temps de rencontre utilisé par certains quartiers pour évoquer l'activité des CCQ. La question du « mandat » donné à ceux qui s'y expriment a été posée. Le CCQ de St Pierre a élaboré une charte définissant des règles en la matière. A ce jour, il semble que ce soit le seul outil disponible (Brest-Centre a rédigé un projet de charte de publication plus adapté à la publication dans un journal ou sur un site)

« Le fonctionnement général des CCQ Les rôles des différents acteurs et instances »

Attention : précautions à prendre pour la lecture du tableau : les « questionnements-interpellations-propositions » présentés en face des « constats-éléments de bilan » ne sont pas en lien les uns avec les autres. Il s'agit d'une proposition de synthèse des échanges en les classant dans une rubrique ou l'autre.

CONSTATS-ELEMENTS DE BILAN	QUESTIONNEMENTS-INTERPELLATIONS-PROPOSITIONS
<p>Constat largement partagé sur les quartiers représentés (Quatre Moulins, Centre, Saint-Pierre, Europe, Bellevue) : il est parfois difficile de faire remonter les choses au niveau de la collectivité, les conseillers n'ont pas toujours le sentiment que leurs remarques ou propositions sont prises en compte. Le soutien logistique des mairies de quartier et leur accompagnement, par les chargés de développement notamment est indispensable au bon fonctionnement des CCQ.</p> <p>Constat largement partagé sur les quartiers représentés (Quatre Moulins, Centre, Saint-Pierre, Europe, Bellevue) : il existe des conflits liés aux personnalités, un désengagement progressif de certains membres du CCQ... Le Vice-président apparait souvent indispensable pour organiser les échanges et « cadrer » le fonctionnement des instances.</p> <p>Quelques initiatives jugées intéressantes/innovantes par les participants pouvant servir de réflexion pour les autres quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bellevue : la commission Vie Culturelle organise le 5 juin prochain une déambulation dans le quartier à destination des habitants afin de leur présenter la vie et le patrimoine culturel du quartier, • Saint-Pierre : mise en place d'une permanence le samedi matin des membres du bureau CCQ afin d'échanger et de mieux communiquer avec les autres membres du CCQ (voire les habitants), • Quatre Moulins et Europe : mise en place d'une Vice-présidence « tournante » chaque année, 	<p>Pourquoi ne pas organiser l'intégration en cours d'année de nouvelles personnes volontaires au sein des CCQ et notamment du bureau et des commissions pour remplacer des places vacantes (absentéisme, désengagement, démission...)?</p> <p>Il faudrait affiner le rôle et les missions de chacun des acteurs et des instances pour s'assurer du bon fonctionnement des CCQ.</p> <p>Pourquoi ne pas proposer un cadre commun de base qui précise ces rôles? Pourquoi ne pas réfléchir également à l'interne de chaque CCQ à un « règlement intérieur » ?</p> <p>Il est proposé que lors de la plénière de mise en place des prochains CCQ soient bien présentés les rôles, missions, attendus et « contraintes » des CCQ afin que les « nouveaux » puissent bien prendre la mesure de l'engagement que cela représente.</p> <p>Est-il légitime de continuer à délivrer de l'information (documents, comptes-rendus...) à des personnes, officiellement membres du CCQ, qui ne s'impliquent en aucune manière par ailleurs (ni dans les commissions, ni les plénières, ni les visites de quartier...)?</p>

- Saint-Pierre : mise en place d'une « co-Vice-présidence » avec 2 Vice-présidents (dans le respect de la parité homme-femme) afin de permettre à des personnes en activité de s'engager de manière approfondie en se relayant pour les réunions, les CR... Les commissions sont également toujours copilotées (en respectant la parité),
- Bellevue : la convivialité est toujours présente lors des réunions qui se terminent toujours par un casse-croûte cofinancé : tout le monde cotise (sur coupon-réponse en fonction de sa participation au repas ou non) et des membres du CCQ tourment pour se charger de la logistique du repas.

Sur l'ensemble des quartiers représentés : les réunions démarrent à 18h -18h30, cet horaire permet de concilier les emplois du temps de la majorité des membres.

Les réunions de bureau permettent de préparer les plénières et de recenser les travaux des commissions (de 3 à 5 par quartier).

Saint-Pierre : être membre du bureau est un moyen de s'engager vraiment, de s'impliquer, les candidatures ont été retenues sur lettre de motivation

Europe : les rôles ne sont pas clairs entre les membres du bureau : l'animation des réunions plénières est assurée par roulement sur la base d'un ordre du jour fixé collégalement, il semble que le Vice-président n'ait pas de rôle particulier. Les commissions ne sont jamais copilotées.

Bellevue : Il est important que le Vice-président du CCQ fonctionne en bonne intelligence avec le Président du CCQ (c'est-à-dire l'Adjoint) tout en se démarquant de lui afin de bien incarner le CCQ.

Brest-Centre : un membre du CCQ, également conseillère municipale et communautaire d'opposition déplore que les élus de l'opposition ne soient pas systématiquement parties prenantes des CCQ et qu'ils ne soient pas représentés au bureau, mais seulement présents en plénière ou dans des commissions où ils sont invités.

Concernant l'organisation des réunions, il y a 2 écoles :

- Le minutage strict pour ne pas laisser trop déborder les rencontres et respecter les contraintes des uns et des autres,
- La souplesse concernant le temps accordé aux rencontres afin de laisser le temps au débat.

Durant la phase "conviviale", a également été évoquée l'idée d'une rapide enquête de satisfaction auprès des personnes présentes.

Idée complémentaire : éventuellement compléter d'une enquête sur les raisons pour lesquelles certains membres des conseils n'ont pas pu se libérer pour cette rencontre ?

**« Initiatives/développement :
 Quel type de projet ? Comment le CCQ peut-il être le relai de projet
 d'habitants ? Le suivi des projets ? Qui fait quoi ? »**

Contenu de l'atelier : En plus de ce thème d'autres éléments ont également été abordés. Nous avons tenu à être fidèles à l'ensemble des interventions durant l'atelier.

Bon fonctionnement	Dysfonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien de l'adjoint de quartier est un atout quand le CCQ est à l'initiative d'une demande. - Quand un projet est une demande de consultation/concertation de la mairie : le CCQ doit s'assurer que les points de vue donnés représentent ceux de la population concernée. Le CCQ peut prendre l'initiative de consulter les habitants pour entendre tout le monde et favoriser la participation de tous. Lorsque cette démarche est faite alors l'avis donné par le CCQ est éclairé et plus légitime. - La formalisation par écrit est importante : ainsi il peut être précisé la nature exacte de la demande (exemple document rédigé pour signaler des problèmes de voirie à Saint Pierre). - Les visites sur le terrain avec les services sont intéressantes car elles permettent de se mettre d'accord sur les observations et les constats. - Les initiatives qui fonctionnent sont celles qui ne demandent pas beaucoup de moyens principalement en animation ou des petites actions. - Une autre condition de réussite des actions est de travailler en partenariat avec les structures de quartier, les services de la collectivité, et éventuellement aborder les sujets en inter-quartiers, 	<ul style="list-style-type: none"> - Quand le CCQ fait des propositions, les retours des services sont longs voir inexistantes. L'absence de retour est dommageable et démotivant - Le vote au sein du CCQ est difficile à concevoir (mauvaise expérience à Lambé) : il faut fixer les règles, le cadre, et le règlement pour s'assurer que cela fonctionne. Sinon le risque est d'avoir des contestations. - Souvent lorsqu'il y a une demande de la collectivité les délais sont courts : ce qui laisse peu de temps pour étudier le thème, recevoir ou rencontrer les services avant d'avoir tous les éléments pour travailler.

Propositions :

- Au démarrage du CCQ, il faudrait donner à tous les membres le règlement, préciser le rôle du CCQ, fixer le cadre et les procédures,
- La formalisation de toutes les demandes par écrit (CCQ et services) semble être importante,
- Lorsqu'un avis est demandé, il peut être intéressant que les membres du CCQ prennent l'initiative de consulter les habitants pour entendre tout le monde et favoriser la participation de tous. Lorsque cette démarche est faite alors l'avis donné par le CCQ est plus riche et approprié,

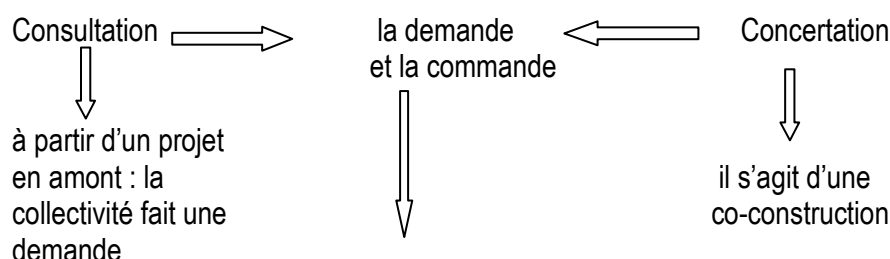
Relation de la collectivité vers les CCQ : concertation/consultation (saisine), comment cela fonctionne ?, quand solliciter les CCQ ?, les retours suite aux contributions, formalisation.

Les 2 animateurs précisent en introduction le cadre de l'atelier : la charte des relations entre les élus, les CCQ et les services de la Ville de Brest et de BMO.

Présentation rapide des 4 registres de la participation existants : l'information, la consultation, la concertation et de développement initiatives.

Les limites de l'atelier sont celles des actions inscrites dans les registres de la consultation et de la concertation. Les animateurs mettent en avant les 2 principes de faisabilité et d'ajustements.

- Comment cela fonctionne-t-il ?



**Dans ces deux registres :
sollicitation définie par la collectivité
dans le cadre d'une commande**

Suite à cette présentation du fonctionnement des 2 registres de la consultation et de la concertation, les participants à l'atelier sont invités à présenter les modalités de fonctionnement au sein de leur CCQ en les illustrant par des exemples précis.

Ce qui fonctionne plutôt bien	Pour quelles raisons cela fonctionne bien
<p>CCQ de Lambézellec : la commission urbanisme fonctionne très bien. Par exemple, dans le cadre du projet de l'ancienne Brasserie de Lambézellec : les 3 registres ont bien été respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Information sur le projet d'aménagement de BMO ➤ Consultation : échanges entre le CCQ et la collectivité ➤ Concertation : présentation des 3 projets par les promoteurs auprès des membres du CCQ, avec la prise en compte des propositions faites qui ont été intégrées dans le cahier des charges et présentées devant un jury. <p>Autre exemple : Le déplacement de l'IFAC au Froustven : à cette occasion également, le CCQ a été consulté par BMO (aménagement de terrains appartenant à la CCI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quand les registres de la participation sont bien identifiés dès le départ et que les services de la collectivité ou les élus font des retours auprès des membres du CCQ. ➤ Quand la commande est bien définie dès le départ et que les rôles de chacun (services, CCQ, élus) sont bien clairs. ➤ Quand les réponses des services (positives ou négatives) sont bien explicitées aux membres du CCQ, en apportant des justifications.

<p>CCQ des 4 Moulins : Exemple : Projet d'aménagement de la Place Amiral Ronarc'h : Le CCQ a été associé en amont du projet : il s'agissait d'une commande du service des Espaces Verts de BMO. Participation des membres du CCQ (commission environnement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enquête réalisée auprès des riverains (via un questionnaire préparé et diffusé par les membres de la commission environnement) ➤ Rencontre programmée avec les usagers et les différentes parties prenantes du projet ➤ Présentation de différents projets d'aménagement envisagés par le service des Espaces Verts après intégration des conclusions de l'enquête <p>CCQ de Saint-Marc : Aménagement de la rue du Bot : les propositions faites par le CCQ ont été prises en compte. Animation du quartier : la commission animation mène des projets en lien avec les structures du quartier</p> <p>CCQ de Brest-Centre : La lettre du CCQ de Brest Centre : elle permet une communication efficace avec les habitants du quartier. Par ailleurs, les membres du CCQ communiquent également régulièrement par voie de presse. Ils organisent aussi des visites de quartier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quand il y a des échanges réguliers entre la Mairie de Quartier et les CCQ afin qu'il soient tenu informés au fur et à mesure de l'avancée des projets. ➤ Quand les CCQ sont sollicités sur des projets à la dimension du quartier et non pas sur des projets trop vastes, à l'échelle de la Ville, voire de l'agglomération. ➤ Quand le CCQ travaille en lien avec les associations et les structures du quartier dans le cadre d'actions communes (animation du quartier par exemple) à condition que les rôles de chacun soient bien définis dès le départ.
<p>Ce qui fonctionne moins bien</p>	<p>Pour quelles raisons cela fonctionne moins bien ?</p>
<p>CCQ de Brest-Centre : Il n'existe pas de véritable mise en pratique réelle de la charte et la collectivité n'applique pas véritablement de consultation ni de concertation avec le CCQ. Le CCQ n'est pas sollicité pour se prononcer sur le contenu (global ou partiel) des projets. Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de jardin au Cours d'Ajot : les membres du CCQ ont pris connaissance du projet à l'occasion d'une réunion publique. ➤ Projet au Port de commerce : aucun document préparatoire n'a été communiqué au CCQ, seulement un document avec des cases à cocher. En fait, il s'agissait d'un projet nécessitant des connaissances techniques approfondies d'où l'application, dans ce cas précis du principe de faisabilité ➤ Projet d'aménagement de la Place du Général de Gaulle : les membres du CCQ ont manqué d'information. ➤ Pour d'autres projets, le CCQ en a pris connaissance à l'occasion de réunions publiques sur le tram 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lorsque les informations sont communiquées trop tardivement aux CCQ ➤ Lorsqu'il manque un cadre précis ➤ Lorsqu'il s'agit de projets trop complexes, où les membres de CCQ manquent inévitablement de compétence technique nécessaire à la compréhension. ➤ Lorsque le CCQ est sollicité sur des projets où il n'existe pas de budget d'investissement : de ce fait, le rôle du CCQ est limité, d'où un sentiment d'inutilité, de frustration.

CCQ de Saint-Marc :

Projet de sentiers côtiers : il s'agit d'un projet à long terme, ambitieux : les membres du CCQ ont le sentiment d'être inutiles, ce qui génère de la frustration et peut être une raison de démission. Difficulté de déterminer les limites d'intervention des CCQ quand les intervenants sont au niveau de BMO, BMA, voire la région.

Proposition : privilégier des projets plus « petits » à l'échelle du quartier.

CCQ des 4 Moulins :

Projet d'aménagement de la grève des 4 Pompes proposé par un membre de la commission environnement. Ce projet concernait le quartier de Saint-Pierre : problème des limites entre 2 quartiers et de l'empiètement entre plusieurs CCQ

Propositions faites pour améliorer le fonctionnement :

Nécessité de bien préciser le rôle des bureaux des CCQ, des pilotes et des commissions et inviter les membres des CCQ à faire remonter toutes les questions (qui sont laissées sans réponse) auprès de leur bureau respectif.

Communiquer davantage, et dès le renouvellement du CCQ, sur les principes du fonctionnement de la charte de relations (élus, services Ville et BMO, et CCQ), afin que les rôles de chacun soient bien identifiés.

Mettre en place d'une grille pour chaque projet où les CCQ sont sollicités permettant de bien identifier le registre de la participation.

Bien rappeler le rôle de la collectivité : qui doit s'engager à apporter une réponse claire et précise aux membres des CCQ, mais aussi nécessité que les membres des CCQ prennent bien conscience qu'ils ne sont pas des techniciens et qu'ils doivent accepter des réponses négatives de la collectivité

Les centres d'intérêt des membres des CCQ : partage d'expériences

« Culture – Animation - Patrimoine »

Claude Lagadec rappelle l'objet de ce groupe qui est de se donner des informations mutuelles sur le thème de la culture, de l'animation et du patrimoine.

Saint Pierre indique que cette année, une fête de la musique sera organisée dans le parc d'Eole. Les associations ont bien répondu à l'appel à projet soumis par le service animation au CCQ de St Pierre. Une bourse aux plantes est également organisée chaque année pour laquelle les associations fédèrent leurs moyens. Cette bourse reprend le principe du SEL (principe d'échange sans transaction financière).

Sur le quartier de **St Marc**, est organisée chaque année la fête de la soupe. Sur ce quartier, les projets d'animation sont portés par le CCQ et les associations du quartier. Le CCQ n'ayant pas de statut juridique pour signer les contrats, c'est une association du quartier qui les porte.

Le quartier de **l'Europe** est actuellement mobilisé sur l'organisation de la marche des 1 000 danseurs. C'est un projet qui a été proposé par la ville de Brest, en relation avec Le Fourneau (<http://www.lefourneau.com/creations/10/tangosumo/>). De plus, un travail a été mené par le CCQ sur la découverte des lavoirs du quartier (rue Jules Lesven et jardins portugais).

A **Brest centre**, il y a actuellement un projet photographique. Par ailleurs, des micro-événements sont organisés sur des secteurs. Ceux-ci ne sont pas rattachés à des grands projets portés par la ville (comme par ex la fête de la musique). Il s'agit en général d'idées individuelles, reprises par 5-6 personnes, et non de projets collectifs.

Aux **Quatre Moulins**, à partir d'une idée de Jacques Quillien, se tiendra le 9 avril la fête des remailleurs. http://www.brest.maville.com/actu/actudet_-Vendredi-la-rive-droite-en-fete-avec-les-Remailleurs-loc-1322916_actu.Htm. Cette fête s'inscrit dans la continuité de la fête de la rive droite, sous une forme nouvelle. Une élève de Master 2 en spécialité spectacle vivant organise une déambulation dans le quartier.

Un membre du CCQ des Quatre Moulins indique qu'il n'a pas reçu d'information sur cette fête, et que le CCQ des Quatre Moulins n'est pas pilote dans ce projet.

Sur ce quartier, la thématique des sports est aussi intégrée dans le groupe de travail « animation ».

Sur le quartier de **Lambézellec**, la commission animation ne s'est jamais réunie. La fête du chocolat est une initiative de la mairie de quartier.

Enfin, sur le quartier de **Bellevue**, le groupe de travail « vie culturelle » envisage l'organisation d'une balade artistique afin de faire découvrir les œuvres issues du « 1 % culturel ». Cette balade aura lieu le 5 juin, et sera intégrée dans une animation de quartier plus large. Une exposition de ce travail a été proposée aux habitants le 16 mai 2009 dans le cadre du forum des associations et des services. A Bellevue, le CCQ est intégré à un groupe partenarial composé de tous les acteurs désireux de réaliser des animations (équipements de quartier, associations, écoles...) et dont l'objet est de mettre

en commun un calendrier des animations (site www.brest-bellevue.net), puis de se concerter sur l'organisation et le financement d'animations partenariales (c'est à dire portées par plusieurs acteurs).

De ces premiers constats, se pose la question : quel est le rôle du CCQ en matière d'animation ? Porter les projets, ou être consulté sur des projets qui sont portés par d'autres ? Est-on acteur ou co-acteur ? C'est-à-dire le CCQ est-il associé au comité de pilotage, ou est-ce lui qui pilote de A à Z ? Cette question amène un certain trouble.

A St Marc, la réponse est : « on vient nous chercher, il faut que l'on fasse, sinon il ne se passe rien ».

Autre question : pour le cas spécifique de Brest centre, ce serait quoi une fête du quartier de Brest centre ?

Jean-Claude Lardic intervient en tant qu'adjoint à l'animation de la Ville de Brest. Il suggère la tenue d'une réunion inter-quartiers des différentes commissions animation afin d'échanger sur les expériences et interrogations des uns et des autres.

« Travail entre quartiers ou sur l'ensemble de la ville »

Objectifs de l'atelier :

- Echanger sur les pratiques dans les modes de travail entre quartiers ou sur l'ensemble de la ville
- Partager les expériences
- Faire émerger des idées et/ou des propositions

Travail entre quartiers ou sur l'ensemble de la ville

➤ Rappel des différents types de rencontres inter quartiers :

- réunions d'informations générales
- invitations particulières aux réunions publiques
- groupes de travail spécifiques (parcours d'interprétation, œuvres d'art et Tram, ...)
- groupe de suivi (Tram, Espaces Verts ...)
- groupes inter quartiers (Inter quartiers/bureaux, communication, toilettage de la charte des relations, ...)
- groupes constitués entre 2 ou plusieurs quartiers

➤ Une expérience

En préambule de l'atelier, un participant au groupe de travail inter-quartiers « mise en œuvre d'un parcours d'interprétation » en a présenté l'objectif et les modalités de fonctionnement.

Dans le cadre du projet d'aménagement du plateau des Capucins, BMO conduit cette mission pour étudier la faisabilité d'un tel parcours. Un groupe de travail élargi, avec les CCQ mais aussi des associations intéressées par ce sujet, a été mis en place afin de faire des propositions et de suivre dans le temps cette démarche.

- Le groupe s'est réuni trois fois, il a bénéficié d'une visite du plateau des Capucins et du bâtiment aux lions.
- Le groupe est constitué de représentants des divers CCQ et pas uniquement de ceux de la rive droite.
- plusieurs idées ont été travaillées :
 - La place de l'art,
 - Brest est composé de différents types d'architecture ; le parcours devrait faire apparaître cette variété,
 - Il y a assez peu de musée prenant en compte la vision ou l'histoire du monde ouvrier ; il est proposé ici la mise en place d'un travail sur ce thème et une mise en valeur de ce patrimoine,

- Brest c'est aussi un pôle scientifique, le parcours pourrait également mettre en valeur cet aspect.

Au-delà du contenu de ce groupe, ce qui a été mis en avant c'est l'intérêt d'un travail en amont d'un projet susceptible d'avoir un impact pour la ville et ses habitants, de mener cette réflexion avec des personnes d'horizons et de quartiers différents.

Les participants à cet atelier ont fait valoir l'intérêt d'un travail en commun : « on est dans un quartier mais on est aussi brestois ». Ils ont invité à faciliter les passerelles et à faire des liens entre projets, entre quartiers.

Par exemple : le groupe sur le parcours d'interprétation s'intéresse au bâti, à l'architecture au patrimoine ; de son côté le CCQ de Lambézellec travaille sur le devenir du site de l'IFAC dans lequel un bâtiment présente des caractéristiques intéressantes d'un point de vue patrimonial ; comment créer du lien entre ces deux projets et d'autres travaillés dans d'autres quartiers.

Autre exemple : le CCQ du quartier de l'Europe participe à la mise en place d'une opération intitulée « 1000 danseurs », cette chorégraphie sur le boléro de Ravel est un vecteur de rencontres et d'échanges entre habitants de la ville, c'est aussi un moyen de rencontre du CCQ de l'Europe avec d'autres CCQ comme celui de Brest centre qui les a invité pour une répétition lors de son pique nique de quartier.

Encore : le CCQ des Quatre Moulins a souhaité organiser une visite du centre de valorisation des déchets du Spenot. Il a ouvert cette proposition aux autres CCQ et plus d'une centaine de personnes des différents quartiers y ont participé.

Les participants sont très favorables à la multiplication de ces initiatives qui favorisent les rencontres entre quartiers de manière ponctuelle ou plus suivie. Ils ont insisté sur le fait que cela ne doit pas venir uniquement des services de la collectivité. Il y a place pour des initiatives des quartiers dans les organisations.

Les rencontres peuvent se faire sur la base de projets, elles pourraient également s'inscrire dans une démarche du type « j'ai testé pour vous » ou « nous avons essayé, pourquoi pas vous » ou encore « pour vous qu'est ce qui a marché » ... échange d'expériences plus régulières.

Afin de favoriser la connaissance de ce qui se passe dans les autres quartiers, plusieurs idées ont été émises :

- Que chaque bureau reçoive les comptes rendus des plénières des autres quartiers,
- Qu'un document synthétise : ce que font les quartiers, de quelles commissions ils disposent et ce qu'elles traitent,
- Qu'un quartier prenant une initiative nécessitant la présence d'un intervenant extérieur favorise l'inter quartiers.
- ...

« Communication vers les habitants... »

Le thème est tout de suite qualifié par les CCQ de complexe.

Communiquer vers les habitants implique de définir clairement quel rôle a le CCQ envers les habitants.

Certains membres de CCQ considèrent qu'ils sont avant tout le relais et l'interface entre les habitants et la mairie.

Par exemple la distribution de plis (ex : visite de quartier) est un prétexte au dialogue et à l'échange.

Certains membres des CCQ font des permanences, ont des stands sur les événements locaux. D'autres ont créé un trombinoscope ou identifié des référents par secteurs afin que chaque habitant puisse identifier si un membre du conseil consultatif de quartier habite près de chez eux.

Un point de vigilance est accordé au fait qu'il ne faille pas « empiéter » sur le rôle des IDP et de la mairie de quartier.

L'objectif est bien de mettre en relation les habitants avec la collectivité ou de pouvoir représenter l'avis général du quartier lors d'une concertation (ex : création d'une aire de jeux...)

La difficulté reste d'identifier les actions sur lesquelles on communique, et de faire valider par le bureau CCQ du quartier le discours employé. L'objectif est de montrer aux habitants que le CCQ a un impact sur la vie dans la cité (cohésion sociale, gouvernance, cadre de vie).

Les supports de communication sont multiples : journal, lettre, site internet. (Expérience particulière à Brest Centre avec son site internet)

Finalement, est également abordé le fait qu'il est difficile de communiquer entre CCQ.

Comment communique-t-on pour le renouvellement des membres des CCQ en 2011 ?

- Pourquoi a-t-on envie de devenir membre de CCQ ?
- Quel message apporter ?

Il est noté la « désertification » de certains CCQ.

La question suivante est posée : est-ce important d'être nombreux ?

Certains quartiers ont rappelé et relancé l'ensemble des CCQ qui ne participaient aux différentes instances. Il s'avère que c'est souvent par faute de temps, ou parce qu'ils souhaitent seulement avoir un peu d'info, mais rarement par manque d'intérêt.

Conclusion : la communication des CCQ vers les habitants suscite des débats et de l'intérêt. De nombreuses expériences sont menées dans les différents quartiers. Il pourrait être intéressant de les capitaliser et de formaliser une trame et des objectifs généraux.

« Urbanisme et Grands Projets »

Tous les CCQ étaient représentés

L'atelier a permis de définir deux axes :

- l'information
- la concertation

Dans de nombreux cas c'est l'information qui domine du à l'absence de Grands Projets.

Information :

Bellevue :

- Ilot Bousquet : rénovation
- EPAD avenue de Tarente : création
- Ker Digemer : extension (accueil des malades Alzheimer)

Présentation des projets en commission plénière et travail en commission

- Rocade N 205 : traversée urbaine avec une circulation importante
 - Réunion publique
 - Enquête d'utilité publique

St Marc :

Echange avec les services de BMO sur les déplacements

Europe :

Rénovation urbaine de Pontanézen : Le projet est bientôt terminé

- Réagencement du quartier
- Cahier de doléances
- Regard et synthèse du cahier

- (intervention auprès des élus, des services de la ville et de BMO)
- Le suivi est fait par les IDP.

Concertation :

Brest centre : 2 comités de pilotage

Halles st Louis : 3 membres représentants du CCQ

Le projet prend du retard compte tenu de la conjoncture économique.

Port de commerce : 2 membres représentants. Reconnaissance certaine de leur place

Les représentants se font les porte-parole du travail effectué dans les commissions internes au CCQ

St Pierre : 2 représentants

Le CCQ Rive droite a démarré ce comité puis celui de St Pierre a pris en charge ce dossier.

L'avant Projet Urbain doit être validé au mois de juin.

Suite aux ateliers et à l'exposition dans quatre structures, la commission Grands Projets a préparé un compte rendu. Ce compte rendu a permis aux deux personnes présentes dans ce comité de poser certaines questions

Les représentants du CCQ sont associés à la réalisation des futurs ateliers.

Quatre moulins :

Plateau des Capucins :

La concertation doit se faire avec l'ensemble des CCQ. Mais la mairie des Quatre Moulins se sent plus concernée et peut assurer le lien avec les autres quartiers.

Conclusion :

- Faire une synthèse des travaux sur les grands projets
- Informer les autres CCQ (réunion publique,...)
- Créer une réunion plénière inter-quartiers, pour présenter les différents comités de pilotage de la ville

Le rôle du CCQ est :

- plus facile quand on touche à l'agglomération (la collectivité est maître du projet)
- plus difficile quand c'est un interlocuteur extérieur (Halles St Louis)

Parfois les choix de la collectivité peuvent être contraires à l'avis émis par le CCQ.
CCQ de Lambézellec (vallée du Restic)

« Cadre de vie, environnement... »

L'animateur propose à chacun de se présenter et de donner une explication du fonctionnement de son groupe qui traite de la question du cadre de vie et de l'environnement dans leur quartier.

St Pierre : le groupe « environnement » réfléchit cette année principalement à la thématique de l'eau. Ses membres effectuent un diagnostic en marchant, repèrent les ruisseaux du quartier et font remonter leurs constatations de dépôts sauvages. De plus, ils sensibilisent la population en effectuant des animations à partir de photos qu'ils ont prises.

Après la phase de recueil d'éléments et de transmission des remarques aux services de la collectivité, spécifiquement sur cette thématique de l'eau, ils ont eu peu de réponses. Une prochaine réunion doit avoir lieu entre les différents intervenants pour mieux comprendre les fonctionnements respectifs et trouver des axes d'améliorations.

Un autre groupe du CCQ aborde les thèmes voirie et Espaces verts et cela fonctionne bien.

Brest -Centre :

Il n'existe plus de commission sur ce thème. Elle a fonctionné la première année, principalement dans le cadre de l'aménagement d'un jardin partagé sur un rond-point. Maintenant que le projet est réalisé, il n'y a plus

d'animateur. Les 2 personnes présentes dans l'atelier le regrettent fortement et ne souhaitent pas prendre ce rôle.

4 Moulins :

Le groupe se nomme « commission environnement ». Ses membres abordent essentiellement les questions de propreté. Le sentiment des membres présents est assez mitigé. L'animateur du groupe vient de démissionner et seul lui, semblait être en lien avec la collectivité. Les participants avaient peu de réponses à leurs questions. Ils évoquent les visites de quartier avec l'élu, auxquelles ils ne sont pas invités et ils trouvent cela dommage. Ils souhaiteraient en être informés.

De plus, ils ont souhaité mener une enquête auprès des habitants mais cela a été bloqué par les services. C'était trop compliqué. Ils pensent qu'il ne faut pas se lancer dans des projets trop ambitieux. Mais aujourd'hui, suite au départ de l'animateur, leur fonctionnement va évoluer et permettre de poser de nouvelles bases.

Lambézellec :

La commission « cadre de vie » est très dynamique et a travaillé principalement dans le cadre d'une démarche de concertation pour la réhabilitation du jardin de Kerinou. Un questionnaire a été diffusé auprès des habitants et a permis d'effectuer des propositions.

De plus, ils ont effectué un recensement des jardins publics et des points d'amélioration. La collaboration avec le service Espaces Verts et les IDP est très bonne.

Bellevue :

Le groupe « qualité de vie » a pour objectif de se saisir de tout ce qui touche à la qualité de vie au quotidien sur le quartier de Bellevue et de proposer des solutions afin de maintenir cette qualité de vie à un niveau appréciable pour tous : stationnement des véhicules, espaces verts, chemins piétonniers, aires de jeux, bruits, nuisances, pistes cyclables, déplacement des personnes à mobilité réduite, sécurité routière, voirie.

Une fiche est établie sur chaque sujet, restituée en réunion plénière et transmise à la mairie de quartier

Les relations avec les IDP sur ces sujets sont très étroites et des réponses sont toujours transmises, quelles soient positives ou négatives.

« Déplacements »

Cette problématique est très importante aux yeux des riverains et qui concerne tout le monde... Les habitants sont tout à la fois cyclistes, automobilistes, piétons ...

Dans ce domaine l'expertise d'usage des habitants est très importante : chacun se déplace dans son quartier et connaît les problèmes existants (stationnement, desserte en Transports en Commun, présence d'Arceaux vélo, de parkings...)

La question se pose de savoir si ce thème peut-être abordé en inter quartiers. Certes, certains sujets sont communs à plusieurs quartiers (ex : tramway, déplacements doux) et les brestois se déplacent au-delà des limites de leur quartier... Toutefois, chacun a fait remarquer que les quartiers sont différents les uns des autres (Sociologie et géographie...) et qu'il est aujourd'hui difficile de mobiliser les conseillers de quartier dans les commissions. Aussi, s'impliquer dans des travaux à l'échelle de la ville n'est pas évident et pose la question de la mobilisation des conseillers de quartier. Attention à ne pas multiplier les réunions car l'implication dans des groupes inter quartiers nécessite du temps !

Les conseillers de quartier de Brest centre présents dans le groupe ont exprimé un certain nombre de difficultés propres à leur quartier :

- Ce quartier de Brest Centre est actuellement en pleine métamorphose, les gens ont du mal à se projeter et les problèmes des usagers sont nombreux,
- L'impact du chantier du tramway sur ce quartier
- Un manque d'information de la part de l'administration: contrairement aux autres CCQ, ils estiment manquer de lisibilité sur les projets et ne pas avoir suffisamment de réunions de présentation (ex Concertation sur schéma vélo, réseau bus, intervention de techniciens ou d'élus de BMO...)

- Ils ont aussi fait part du fait que la Mairie de quartier ne donne pas suite à leurs différentes demandes qui restent sans réponse.

A contrario dans d'autres CCQ, et surtout dans la période, les réunions et présentations sont légion (interventions de Keolys, M. Joanny, A Stouff...)

Concernant le réseau Bus, il a été indiqué que le travail des précédents conseils consultatifs de quartiers avait été pris en compte et avait permis d'affiner le cahier des charges.

Une discussion s'est engagée sur les endroits de la ville peu ou mal desservis par le réseau : mauvaise desserte des ports de commerce et du Moulin Blanc, la liaison entre la Gare, l'aéroport et les cars du Conseil Général...